

# Réduction des déchets

## La collecte préservante des objets à domicile...un nouvel outil pour lutter contre le gaspillage sur le territoire !

A partir du 2 septembre 2024 et jusqu'au 31 décembre 2024, la communauté de communes propose un nouveau service gratuit pour l'habitant : la collecte à domicile de meubles, électroménagers et vélos en bon état.

En partenariat avec la recyclerie solidaire de Calade à Calvisson, une équipe de collecteurs viendra désormais récupérer gratuitement les meubles, gros électroménagers et vélos chez les habitants de Rhony – Vistre - Vidourle.

Ces objets seront ensuite revalorisés et revendus à petits prix à la recyclerie, située rue des Entrepreneurs plutôt que d'être jetés dans les bennes des déchetteries.

Quelques précisions sur ce nouveau service :

- Il est entièrement gratuit pour les habitants
- Les objets doivent être en bon état général
- Les objets doivent être déposés à l'extérieur des habitations (rue, jardin, garage)
- Les demandes doivent être enregistrées auprès de la CCRVV au : 04 66 35 55 55
- Les demandes sont traitées du mardi au vendredi dans un délai de 7 à 10 jours ouvrés

La recyclerie est ouverte du mercredi au vendredi de 10h à 17h et le samedi de 9h à 13h.

La communauté de communes Rhony - Vistre - Vidourle et la Recyclerie de Calade proposent un **nouveau service gratuit** de :



**COLLECTE À DOMICILE**  
DE **GROS MEUBLES, GROS ÉLECTROMÉNAGERS,**  
ET **VÉLOS EN BON ÉTAT ET FONCTIONNELS**  
QUE VOUS NE VOULEZ PLUS !

dans toutes les communes de Rhony - Vistre - Vidourle

Faites votre demande  
au 04 66 35 55 55



Calade  
Communauté de Communes  
Rhony - Vistre - Vidourle

